

# Le triton crêté sur le territoire du PNR Scarpe-Escout

Dans le Parc naturel régional Scarpe-Escout, riche de zones humides, le triton crêté est observable principalement au sein des massifs forestiers de Raismes-St Amand-Wallers et de Marchiennes. On l'observe également dans des milieux plus ouverts comme au Marais de Sonnevillie à Wandignies-Hamage et au Marais de Fenain.

Pour suivre l'état de la population et compléter les inventaires, le Parc naturel régional Scarpe-Escout réalise régulièrement des inventaires (pose de pièges non létaux dans les mares par exemple).

Les indices montrant une population en bonne santé sont la présence de larves et de jeunes, preuve incontestable d'une reproduction effective de l'espèce.

## Comment le protéger ?

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout agit de plusieurs manières pour protéger le Triton crêté.

- Il incite à la création ou à la réouverture de mares et fossés indispensable au bon développement de la végétation aquatique
- Le PNR conseille sur la gestion hydraulique afin de maintenir des niveaux d'eau suffisants pour que l'espèce puisse se reproduire ,
- Il veille au maintien de continuités écologiques pour les déplacements de l'espèce (avis sur les PLU, trame verte et bleue...),
- Il sensibilise à la nécessité d'agir pour sa préservation.

## Et VOUS ?

Si vous êtes propriétaire d'un plan d'eau, évitez de l'empoisonner car les poissons sont les principaux prédateurs des œufs et des larves. Dans votre jardin, maintenez des zones de repos hivernal en laissant du bois mort au sol par exemple afin que le Triton puisse s'y abriter pour passer l'hiver.

Créer une mare (même petite) et laisser la végétation spontanée s'y développer.

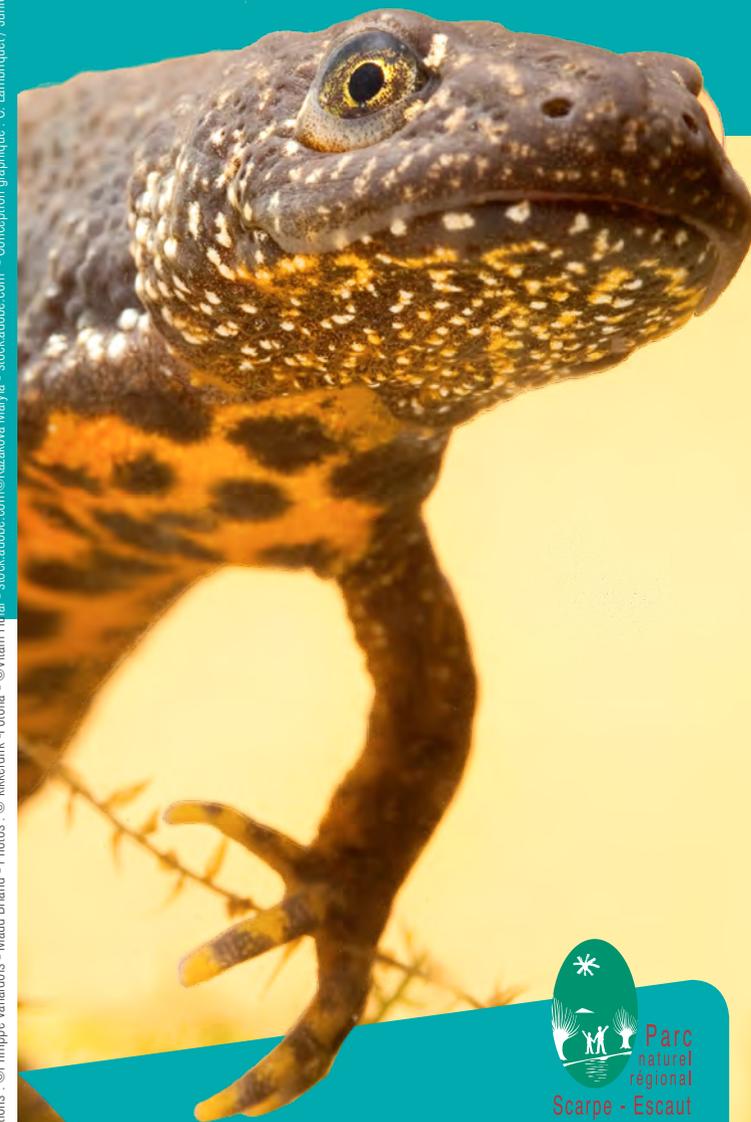
Respectez les limitations de vitesse à 30 km/h sur les routes forestières en période de reproduction.

Participez aux animations du Parc naturel régional pour mieux connaître les amphibiens de votre territoire (plus d'infos sur [www.pnr-scarpe-escout.fr](http://www.pnr-scarpe-escout.fr)).



Parc naturel régional Scarpe-Escout - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

# Le Triton Crêté



Illustrations : © Philippe Venardois - Maud Briand - Photos : © hikertürk - Fotolia - © Vitaii Hjal - stock.adobe.com © Kazakova Mariya - stock.adobe.com - Conception graphique : C. Lambrique / Juillet 2021



# Le plus grand triton d'Europe

Le Triton crêté (*Triturus cristatus*) appartient à la famille des Urodèles (amphibiens avec une queue). Il gagne les mares entre les mois de février et mai pour se reproduire puis retourne à sa vie terrestre le reste de l'année.

## Une espèce à la fois terrestre et aquatique



### De quoi se nourrit-il ?

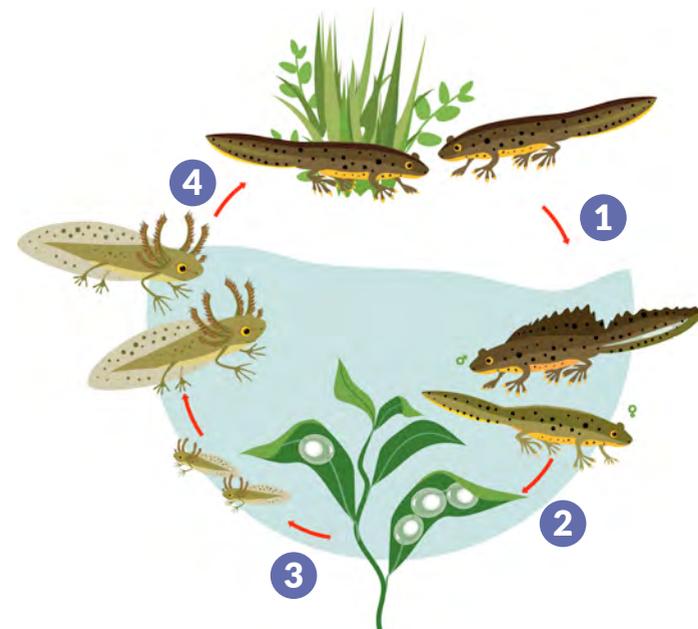
Le triton crêté est carnivore. La larve se nourrit de plancton, puis, au fur et à mesure de son développement, son alimentation se compose de petits mollusques, de vers, de larves diverses et parfois de têtards de grenouilles.

### L'espèce est-elle en danger ?

Certaines actions humaines peuvent également nuire au maintien de l'espèce :

- Destruction des sites permettant au triton crêté de se reproduire, et de s'abriter,
- Augmentation de la prédation par l'introduction volontaire de poissons dans les mares et étangs,
- Pollution des eaux (pollutions industrielle, agricole et ménagère), etc.

Le triton crêté est protégé par des réglementations européennes (Directive Habitat-Faune-Flore et Convention de Berne) et française (arrêté ministériel du 8 janvier 2021). Il est donc interdit de le détruire ou de le perturber intentionnellement, de même qu'il est interdit de dégrader ou d'altérer les habitats qu'il utilise au cours de ses différents stades de développement. Enfin, il est interdit de transporter ou détenir les tritons prélevés dans le milieu naturel.



1. Le triton crêté rejoint les points d'eau pour se reproduire à partir de la fin du mois de février.
2. La femelle pond ses œufs dans la végétation aquatique.
3. Les œufs écloront pour donner des têtards qui se métamorphosent en adulte.
4. À partir du mois d'octobre, les tritons se réfugient sous les pierres, les souches, ou la végétation afin d'entamer leur hibernation.



Corps de couleur brun ou gris ponctué de gros points noirs et il présente des granulations blanchâtres sur les flancs, la tête, la gorge et parfois les pattes. Ventre jaune ou orangé, maculé de taches noires.



Crête sur le dos, visible durant la période de reproduction.



Queue longue et aplatie latéralement.